CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E109611** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 30/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/04/2001

Raison sociale : ENTREPRISE LE BRAS JEROME

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/06/2024

Capital : 8 000

6 ZA DE LA CROIX CORDIER
56410 ERDEVEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT 2001B00237

Siret : 437 613 987 00027

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5419892

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 25086237480

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 25086237480

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 02 97 55 90 17 **Fax :** 06 68 09 98 37

Portable : 06 23 08 24 04

Responsabilité légale :
LE BRAS JEROME GÉRANT

Site Internet : http://www.lebras-couverture.fr

E-mail : jerome.lebras@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 847 279 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente	4	10/07/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/06/2026 09:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.